

Les Pères de la Confédération, dans leurs vues élevées de véritables hommes d'Etat, ont voulu faire un pacte qui assurât aux minorités catholiques et protestantes le plein droit aux écoles séparées, pour ne pas parler ici des autres droits garantis aux deux grandes races qui vivent sur le sol canadien. Seule la province catholique et française de Québec, à son très grand honneur, a été fidèle à observer ce pacte. Nul doute que Dieu lui tiendra compte de cet acte de justice, de même qu'il récompensera les efforts et les souffrances de ceux qui ont lutté et luttent encore dans les autres provinces pour faire revivre l'esprit des Pères de la Confédération et revendiquer les droits foulés aux pieds par leurs successeurs du dernier quart de siècle.

On se plaint des complications qui surgissent dans notre pays et de l'état de malaise général qui l'agite. Peut-on s'en étonner et peut-il en être autrement quand gouvernants et gouvernés marchent dans les voies de l'injustice, manquent à la foi jurée et violent les lois divines. Les individus sont immortels et ils seront punis ou récompensés dans la vie future, mais les nations et les pays, comme les provinces, ne participent pas à cette immortalité: voilà pourquoi leurs fautes doivent être punies dès ici-bas. On a semé le vent, on récolte la tempête. On a voulu se passer de Dieu, mais, selon l'expression du Psalmiste, Dieu se moque de ces sottes prétentions. Seule l'observation des commandements de Dieu, dans l'ordre social comme dans la vie privée, peut assurer le vrai bonheur et la vraie prospérité.

LE TROISIEME CENTENAIRE

DE L'ETABLISSEMENT DE LA FOI

AU CANADA

L'on a pas oublié les mémorables fêtes célébrées à Québec au mois d'octobre dernier pour commémorer le troisième centenaire de l'établissement de la Foi au Canada. Le volume-souvenir de ces fêtes, au cours desquelles un splendide monument a été érigé dans la bonne ville de Champlain et des premiers Récollets, vient de paraître. Il a été édité par le R. P. Odoric M. Jouve, O. F. M., l'un des membres du comité. Il contient près de 500 pages et 34 gravures hors texte. Prix: \$1.50 l'unité; \$1.00 pris à la douzaine. S'adresser à l'éditeur, 83, rue de l'Alverne, ou à M. J.-T. Lachance, 88, rue Sherbrooke, Québec. Inutile de dire que ce volume a sa place marquée dans toutes les bibliothèques canadiennes.